Walid Chaiehloudj est nommé membre du collège en qualité de personnalité qualifiée au titre des missions relatives aux professions réglementées

Publié le 07 mars 2023

Walid Chaiehloudj est nommé membre du collège de l'Autorité de la concurrence en qualité de personnalité qualifiée au titre des missions spécifiques relatives à la liberté d'installation des notaires, des commissaires de justice et des avocats aux Conseils (décret du Président de la République du 6 mars 2023).

Il succède à Jean-Louis Gallet à qui l'Autorité adresse ses remerciements pour sa contribution.

Les missions confiées aux membres délibérant sur les questions relatives aux professions réglementées

La loi dispose que, lorsque l'Autorité délibère sur les questions relatives à l'installation des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation et sur les questions relative à l'installation des notaires et des commissaires de justice, « *son collège comprend deux personnalités qualifiées nommées par décret pour une durée de trois ans non renouvelable* » (article L.462-4-1 et L. 462-4-2 du code de commerce).

Pour mémoire, les prochaines délibérations du collège relatives à ces missions interviendront d'ici la fin de l'année 2023. L'Autorité a en effet lancé en fin d'année dernière et en ce début d'année des consultations publiques en vue de préparer des avis sur la liberté d'installation des notaires, des commissaires de justice et des avocats aux Conseils.

Notice biographique

Titulaire d'un doctorat en Droit Privé et en Sciences Criminelles (Aix-Marseille Université) et agrégé des Facultés de droit, Walid Chaiehloudj est depuis l'année dernière professeur des universités et co-responsable du Centre du Droit Economique et du Développement de l'Université de Perpignan. Auparavant maître de conférences à l'Université de Grenoble (2018-2020), il a également été directeur adjoint du département « Droit économie gestion » et maître de conférences à l'Université de la Nouvelle-Calédonie (2020-2022). Expert en droit de la concurrence, il est l'auteur de nombreux articles et ouvrages en la matière et est également l'un des cofondateurs du site competition forum.

Walid Chaiehloudj est également depuis le 18 août 2020 membre non permanent de l'Autorité de la concurrence de Nouvelle-Calédonie.

Contact(s)

Maxence Lepinoy
Chargé de communication,
responsable des relations avec les médias
06 21 91 77 11
Contacter par mail